



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 59476

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les propositions d'un conseiller à la Cour de cassation, formulées dans son rapport intitulé « Le juge du 21e siècle » et lui demande la suite qu'entend réserver le Gouvernement, dans le cadre de la rationalisation de l'intervention du magistrat, à la proposition visant à permettre, sauf disposition spécifique contraire, de désigner un magistrat honoraire pour toute participation à une commission administrative et retirer les magistrats de l'ordre judiciaire des commissions et instances au nombre desquelles figure la commission relative aux droits en matière de publicité (art. L. 132-31, L. 132-32 et R. 132-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle).

Données clés

- Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)
- Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 59476
- Rubrique : Justice
- Ministère interrogé : Justice
- Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5775
- Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)